



Avril
2010



C dans l'air...

Recommandations et prescriptions fédérales

Au mois de mars, la FFVoile a adopté de nouvelles recommandations et prescriptions relatives à l'organisation des pratiques dans les clubs, écoles de voile et autres établissements d'activité physique et sportive qui organisent une activité voile. Elles sont complémentaires aux textes existants et doivent faciliter l'organisation des activités en appui sur les niveaux de pratique FFVoile.

[Accéder au texte sur le site de la FFVoile](#)

Les ateliers Voile : Expérimentation d'offres dédiées aux adultes

S'il existe un nombre important de pratiquants « hors structures » (plaisanciers, funboarders...), ce constat ne doit pas nous laisser penser qu'ils n'ont pas de besoins : mise en confiance sur leur matériel, mise à dispo d'une aide ponctuelle et ciblée... Leurs attentes diversifiées sont aussi parfois contradictoires : souhait de pratiques dédiées aux adultes mais attrait pour une offre intergénérationnelle, envie de pratique libre mais aussi crainte d'être livré à soi-même, pas envie de passer des diplômes mais envie de voir attester ses compétences...

Face à ce potentiel important, de nombreux clubs ont déjà mis en place des offres spécifiques. Pour mieux les promouvoir et les développer, le département développement souhaite les recenser et lancer durant la saison 2010, un concept « d'ateliers Voile » qui les regrouperait.

Les clubs intéressés pourraient également tester différents produits destinés aux adultes qui sortiraient du cadre classique de l'offre existante. Réunis sous un concept commun pour en faciliter la promotion, « Les ateliers Voile » répondraient à un cahier des charges précis, mais laisseraient libre cours à l'innovation. Les clubs volontaires pour tester ces offres seront dotés d'un pack de promotion/organisation à définir : beachflags, affiches, panneaux, textiles...

Les réponses à apporter ne sont pas uniformes. Elles nécessitent de développer une stratégie pour ces publics avec une tendance au sur mesure. Si votre club organise des produits adulte ou souhaite s'engager dans ce projet, il doit se faire connaître en remplissant l'enquête jointe.

Elle interroge votre club sur les produits existant dans ce domaine et pouvant intégrer l'offre « les ateliers voile » et sur ceux que votre club souhaiterait tester en 2010.



Un nouvel espace réservé aux formateurs sur le site ffv.developpement

Les formateurs et les entraîneurs de la FFVoile peuvent accéder à des espaces réservés sur le site internet ffv.developpement. Suivant leurs codes d'accès, les cadres pourront y trouver l'ensemble des éléments nécessaires (documents institutionnels, documents FFVoile, productions des ligues...) sur les thèmes suivants :

- La formation des CQP AMV ou des moniteurs FFVoile
- La formation des entraîneurs FFVoile
- La détection des jeunes coureurs

Ce dispositif doit permettre à chacun d'accéder facilement à des documents actualisés et à partager leurs expériences dans le domaine de la formation.

Pour accéder facilement au site ffv.developpement.org, vous trouverez sur la page du Département Développement, sur la colonne de droite, cet icône de raccourci.

(Page d'accueil FFVoile -> Tous les secteurs -> Développement)



ACCÈS RÉSERVÉ
FFVDEVELOPPEMENT

Recours pour les labels 2010

Les recours pour la campagne de labélisation 2010 ont été instruits par le Bureau Executif du 16 avril. Les courriers seront très prochainement envoyés aux clubs pour faire part des décisions entérinées.

Bons Plans...

Les Chiffres clef 2010 sont sortis

Vous pouvez trouver vos chiffres clefs 2009 sur le site de la Fédération dans votre espace club. Nous rappelons à ce sujet qu'un icône situé sur la page d'accueil vous permet d'accéder directement à votre espace club



Les BeachFlag EFV : Outil de visibilité par excellence



Beach Flag

Pour augmenter la visibilité de votre club tout au long de l'année et jusqu'au bord du plan d'eau en mettant en avant le label «Ecole Française de Voile».

A commander en utilisant ce lien
[Bon de commande](#)

Caractéristiques

- Dimension: 330 x 85 cm
- Tissu 100% polyester, 3 fils 115g/m2
- Livré avec canne, vis de sol et sac de rangement
- Prix TTC à l'unité : 55 €

Réduction Licencié dans les Points Plages FFVoile

Cette année encore, la Fédération Française de Voile propose une offre dédiée à ses licenciés dans le réseau des Points Plages FFVoile. Il s'agit d'une réduction sur le Pass'sensation 25Tickets exclusivement réservée aux titulaires d'une licence club ou d'une licence enseignement. L'objectif est de proposer une piste sur «que faire après les EFV» et d'inciter les clients des EFV à faire durer le plaisir dans le réseau des Points Plage FFVoile.



Cofinancement **L'EQUIPE Orange**

Conçu avec une volonté de polyvalence d'utilisation, allant du loisir à la compétition (Championnat de France excepté).

Il s'agit d'une offre complète :

GV+Foc+Spi asymétrique+Enrouleur de foc

Pour information, l'Italie qui développe le même projet de voile « benjamin » a décidé d'adopter celui de la FFVoile, prouvant la qualité de conception de ce gréement.



[Commandez maintenant](#)



[Autres photos](#)

Save The Date...

Dotation pour la Journée du Jeune Régatier

Dans le cadre de l'organisation de la Journée du Jeune Régatier 2010, le département Développement va doter l'ensemble des clubs participant (inscription au calendrier obligatoire) d'un pack de communication. Ce dernier comprendra des affiches, flyers et diplômes ainsi que des goodies.

Pour promouvoir la Journée du Jeune Régatier, la FFVoile va mettre en place une page dédiée sur le site FFVoile avec l'ensemble des clubs participants à cet Evenement FFVoile.

Pour les clubs n'ayant pas encore déclaré leur Journée au calendrier, vous avez **jusqu'au 15 mai** pour faire la saisie.



Stage AMV à l'ENSVN

Un stage de formateur d'AMV est organisé du 1er au 4 juin 2010 à l'ENSVN. Ce stage respecte le cahier des charges national de la FFVoile pour la formation des formateurs. Il est ouvert aux tuteurs, formateurs, intervenants et responsables de stages dans les formations d'AMV. Il est obligatoire pour être formateur habilité par la FFVoile. La formation est financée par la FFVoile avec l'aide de la branche du sport pour les salariés des clubs qui cotisent à la formation professionnelle et avec l'aide du Ministère chargé des sports (convention d'objectifs) pour les bénévoles et les cadres techniques. Les personnes intéressées doivent s'inscrire directement auprès de l'ENSVN. pour toute information complémentaire : isabelle.kerzerho@jeunesse-sports.gouv.fr - Tél. 02 97 30 30 33

Retrouver l'Expresso et toute l'actualité du département Développement sur Internet <http://www.ffvoile.fr>
Pour recevoir toutes les informations de la FFVoile, veuillez à mettre à jour votre adresse E-mail grâce à la rubrique Espace club du site Internet.